

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

-00-

PROGRAMME SPORTIF MAITRES 2011 - 2012

INTRODUCTION

La Fédération Française de Natation propose une organisation des programmes de niveau national pour les compétiteurs Maîtres en France.

Ces compétitions prennent appui sur l'existant en adaptant les contenus afin de mieux gérer les flux de population.

Programme 2011-2012

8^e Meeting national Interclubs des Maîtres

	Compétition d'animation		Les samedi 28 et dimanche 29 janvier 2012		25 m.
		1987 et avant (25 ans et plus)		AUXERRE	
		Proposition des engagements : Du jeudi 5 au jeudi 19 janvier à la F.F.N.		Vendredi 20 janvier 2012	

► **Préambule**

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

► **Date de la compétition**

Samedi 28 et dimanche 29 janvier 2012

► **Date de la réunion technique**

Laissée au libre choix de l'organisateur.

► **Lieu : Auxerre**

► **Equipements**

Bassin de 25 m. homologué. Chronométrage automatique. Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de 10 ou 8 couloirs, avec bassin de récupération.

► **Catégories d'âge concernées**

Les catégories "Maîtres" de la F.I.N.A. sont appliquées.

► **Durée**

2 jours, 2 réunions.

► **Détail des épreuves**

- 50, 100 m. dans chaque style.
- 400 m. nage libre et 200 m. 4 nages.
- Relais 4 x 50 m. 4 nages et 10 x 50 m. nage libre.

► **Jury**

Constitué par l'organisateur selon les règles F.F.N.

► **Dispositions particulières**

Afin de favoriser le développement de ce type de rencontre, il est **indispensable** que les régions organisent à leur niveau cette épreuve interclubs d'animation. La date limite d'organisation est fixée au mercredi 14 décembre 2011.

L'édition régionale servira de base de qualification pour la phase nationale.

Un maximum de trois équipes par club peut être engagé.

La compétition sera limitée à 80 équipes maximum pour un bassin de 8 couloirs. En cas de dépassement du nombre d'équipes / accueil possible, les clubs seront inscrits sur une liste complémentaire et contactés dans l'ordre de cette liste en cas de forfait d'une équipe.

► **Mode de qualification**

A l'issue des phases régionales, il sera procédé à un classement national.

Les engagements à l'épreuve nationale tiendront compte des résultats de cette épreuve la saison précédente et de ce classement national.

- 1) Il est fait obligation de participer à la phase régionale pour être qualifié à la phase nationale.
- 2) Les clubs ayant placé une de leurs équipes dans les 10 premiers (inclus) du classement de l'édition nationale la saison précédente pourront engager jusqu'à trois équipes. Les clubs ayant placé une de leurs équipes de la 11^e à la 20^e place (inclus) du classement de l'édition nationale la saison précédente pourront engager jusqu'à deux équipes. Les autres clubs ne pourront engager qu'une équipe sous réserve d'être dans les 80 équipes pouvant participer.

► **Règlement spécifique**

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1987 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et 1 relais (la participation au relais 10 x 50 NL est obligatoire)

► Modalité d'engagements

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

La liste des équipes engagées sera diffusée sur le site Web de la F.F.N. (www.ffnatation.fr) à compter du vendredi 20 janvier 2012.

Les droits d'engagement sont fixés à 120 € par équipe.

► Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. Le temps de chaque nageur est affecté d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir du temps réalisé par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celui qu'il réaliserait à 25 ans.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table F.F.N..

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m. 4 nages : cotation F.F.N. du 4 x 50 4 nages messieurs après correction par les coefficients
- 10 x 50 m. NL : Temps des relayeurs divisé par dix (/10) et multiplié par quatre (X4) cotation F.F.N. du 4 x 50 nage libre après correction par les coefficients.

► Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (C.N.C.M.)

Principe :

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul :

NIVEAU	POINTS
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
NIVEAU	POINTS
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20

Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

* Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

► Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle offertes par l'organisateur.

► Transmission et publication des résultats

- **Date limite de transmission :**

Compétition traitée par la F.F.N.

- **Date de publication Internet :** Lundi 30 janvier 2012.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mardi 7 février 2012, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la F.F.N. (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la F.F.N..

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.

► Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1 ^{ère} réunion : samedi 28 janvier 2012 OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00	2 ^e réunion : dimanche 29 janvier 2012 OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00
1 - 4x 50 m 4 nages 2 - 400 m nage libre 3 - 100 m papillon 3 - 50 m dos 4 - 100 m brasse 5 - 50 m nage libre	7 - 50 m papillon 9 - 100 m dos 10 - 50 m brasse 11 - 100 m nage libre 12 - 200 m 4 nages 13 - 10 x 50 m nage libre

LES COEFFICIENTS DE RAJEUNISSEMENT DAMES

Dames

Catégorie	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL Dames	1,000	1,011	1,027	1,048	1,075	1,110	1,155	1,211	1,281	1,368	1,476	1,612	1,783	2,000	2,278	2,638
100 NL Dames	1,000	1,013	1,030	1,054	1,086	1,127	1,179	1,244	1,327	1,431	1,563	1,730	1,944	2,222	2,585	3,070
200 NL Dames	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,198	1,268	1,356	1,466	1,604	1,779	2,003	2,291	2,667	3,167
400 NL Dames	1,000	1,017	1,040	1,069	1,107	1,154	1,214	1,288	1,381	1,496	1,641	1,824	2,056	2,356	2,746	3,263
800 NL Dames	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,200	1,272	1,362	1,477	1,621	1,805	2,041	2,348	2,753	3,296
1500 NL Dames	1,000	1,018	1,043	1,073	1,112	1,160	1,220	1,295	1,386	1,499	1,640	1,817	2,039	2,322	2,687	3,164
50 Dos Dames	1,000	1,017	1,038	1,065	1,099	1,141	1,192	1,255	1,331	1,424	1,538	1,679	1,852	2,068	2,338	2,682
100 Dos Dames	1,000	1,018	1,041	1,071	1,110	1,158	1,217	1,291	1,383	1,498	1,641	1,820	2,048	2,339	2,716	3,212
200 Dos Dames	1,000	1,023	1,052	1,087	1,130	1,183	1,246	1,324	1,417	1,531	1,670	1,840	2,052	2,315	2,646	3,068
50 Brasse Dames	1,000	1,013	1,030	1,053	1,084	1,122	1,171	1,232	1,308	1,403	1,521	1,670	1,857	2,096	2,403	2,805
100 Brasse Dames	1,000	1,013	1,031	1,056	1,088	1,129	1,181	1,247	1,329	1,433	1,563	1,728	1,938	2,208	2,562	3,030
200 Brasse Dames	1,000	1,009	1,024	1,045	1,074	1,114	1,166	1,233	1,321	1,434	1,581	1,773	2,027	2,366	2,828	3,472
50 Papillon Dames	1,000	1,013	1,033	1,062	1,103	1,158	1,231	1,328	1,456	1,626	1,855	2,166	2,599	3,215	4,117	5,489
100 Papillon Dames	1,000	1,016	1,038	1,070	1,113	1,169	1,242	1,338	1,463	1,627	1,843	2,132	2,525	3,071	3,849	4,992
200 Papillon Dames	1,000	1,024	1,056	1,096	1,148	1,212	1,293	1,395	1,523	1,685	1,891	2,158	2,506	2,967	3,590	4,449
100 4 Nages Dames	1,000	1,009	1,024	1,046	1,077	1,120	1,177	1,252	1,350	1,478	1,647	1,872	2,176	2,592	3,176	4,017
200 4 Nages Dames	1,000	1,012	1,030	1,056	1,091	1,138	1,200	1,280	1,384	1,518	1,694	1,926	2,236	2,658	3,244	4,078
400 4 Nages Dames	1,000	1,013	1,032	1,060	1,097	1,146	1,211	1,295	1,404	1,545	1,731	1,977	2,308	2,760	3,392	4,299
50 NL Dames - Relais	1,146	1,163	1,186	1,218	1,254	1,303	1,365	1,442	1,538	1,656	1,804	1,991	2,229	2,530	2,922	3,434
100 NL Dames - Relais	1,140	1,160	1,185	1,221	1,267	1,325	1,398	1,488	1,603	1,747	1,929	2,161	2,461	2,853	3,368	4,065
50 Dos Dames - Relais	1,151	1,166	1,186	1,215	1,253	1,302	1,365	1,445	1,544	1,670	1,829	2,035	2,295	2,633	3,075	3,666
50 Brasse Dames - Relais	1,161	1,178	1,197	1,226	1,267	1,317	1,382	1,465	1,571	1,705	1,875	2,095	2,378	2,750	3,244	3,916
50 Papillon Dames - Relais	1,148	1,175	1,212	1,262	1,334	1,427	1,551	1,718	1,938	2,237	2,652	3,324	4,079	5,340	7,299	10,498

LES COEFFICIENTS DE RAJEUNISSEMENT MESSIEURS

Messieurs																
Catégorie	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL Messieurs	1,000	1,007	1,019	1,034	1,056	1,084	1,120	1,166	1,223	1,295	1,384	1,496	1,635	1,812	2,036	2,323
100 NL Messieurs	1,000	1,008	1,020	1,037	1,061	1,092	1,133	1,185	1,252	1,336	1,443	1,578	1,750	1,972	2,261	2,642
200 NL Messieurs	1,000	1,009	1,022	1,042	1,068	1,104	1,149	1,208	1,283	1,379	1,501	1,657	1,858	2,120	2,466	2,931
400 NL Messieurs	1,000	1,009	1,023	1,043	1,070	1,106	1,153	1,213	1,290	1,389	1,514	1,675	1,884	2,156	2,518	3,005
800 NL Messieurs	1,000	1,007	1,019	1,037	1,062	1,096	1,142	1,201	1,278	1,377	1,505	1,671	1,887	2,175	2,561	3,090
1500 NL Messieurs	1,000	1,005	1,014	1,030	1,053	1,085	1,129	1,187	1,263	1,363	1,493	1,663	1,890	2,193	2,608	3,187
50 Dos Messieurs	1,000	1,021	1,046	1,075	1,110	1,151	1,199	1,255	1,321	1,398	1,489	1,595	1,721	1,870	2,047	2,259
100 Dos Messieurs	1,000	1,021	1,047	1,078	1,115	1,159	1,212	1,275	1,350	1,439	1,545	1,672	1,824	2,009	2,233	2,508
200 Dos Messieurs	1,000	1,019	1,043	1,072	1,109	1,153	1,207	1,273	1,352	1,448	1,564	1,707	1,882	2,098	2,367	2,706
50 Brasse Messieurs	1,000	1,012	1,029	1,050	1,077	1,110	1,152	1,203	1,265	1,341	1,433	1,546	1,684	1,855	2,067	2,333
100 Brasse Messieurs	1,000	1,015	1,035	1,061	1,092	1,131	1,178	1,235	1,305	1,390	1,493	1,619	1,773	1,963	2,199	2,496
200 Brasse Messieurs	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,123	1,171	1,232	1,307	1,401	1,518	1,665	1,849	2,084	2,385	2,776
50 Papillon Messieurs	1,000	1,003	1,011	1,026	1,047	1,079	1,122	1,179	1,256	1,357	1,490	1,666	1,902	2,223	2,667	3,296
100 Papillon Messieurs	1,000	1,008	1,023	1,046	1,079	1,124	1,184	1,265	1,373	1,515	1,706	1,963	2,318	2,815	3,533	4,601
200 Papillon Messieurs	1,000	1,016	1,040	1,071	1,113	1,167	1,238	1,328	1,444	1,593	1,788	2,044	2,385	2,848	3,490	4,402
100 4 Nages Messieurs	1,000	1,013	1,032	1,056	1,087	1,127	1,177	1,239	1,317	1,413	1,534	1,684	1,875	2,117	2,428	2,834
200 4 Nages Messieurs	1,000	1,014	1,033	1,058	1,092	1,135	1,189	1,258	1,345	1,454	1,592	1,767	1,992	2,284	2,667	3,180
400 4 Nages Messieurs	1,000	1,019	1,044	1,075	1,115	1,163	1,223	1,296	1,387	1,498	1,635	1,806	2,020	2,291	2,636	3,084

XVIII^e Championnats de France d'hiver "open" des Maîtres				Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Du jeudi 15 au dimanche 18 mars 2012	25 m
	1987 et avant (25 ans et plus)		ANGERS	
	Voir conditions dans le règlement de la compétition			
	Propositions des engagements : du mardi 21 février au mardi 6 mars 2012 sur extranat.fr		Mercredi 7 mars 2012	
	Intégration des résultats sur le site web F.F.N. : gérée par extranat.fr			

► **Préambule**

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m., les championnats de France d'hiver constituent numériquement la compétition la plus dense proposée par la F.F.N.. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'olympiade.

► **Date de la compétition**

Du jeudi 15 au dimanche 18 mars 2012

► **Date de la réunion technique**

Mercredi 14 mars 2012 à 18h00

► **Lieu ANGERS (Maine-et-Loire)**

► **Equipements**

Bassin de 25 m. x huit lignes homologué, bassin de récupération et bassin d'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque. Affichage, huit bandes.

► **Catégories d'âge concernées**

Individuels	
C1 : nés entre 1983 et 1987	C2 : nés entre 1978 et 1982
C3 : nés entre 1973 et 1977	C4 : nés entre 1968 et 1972
C5 : nés entre 1963 et 1967	C6 : nés entre 1958 et 1962
C7 : nés entre 1953 et 1957	C8 : nés entre 1948 et 1952
C9 : nés entre 1943 et 1947	C10 : nés entre 1938 et 1942

C11 : nés entre 1933 et 1937	C12 : nés entre 1928 et 1932
C13 : nés entre 1923 et 1927	C14 : nés entre 1918 et 1922
C15 : nés en 1917 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

► **Durée**

Quatre jours.

► **Détail des épreuves**

- 50, 100 et 200 m. dans chaque style dames et messieurs.
- 400 m. nage libre et. 800 m nage libre dames et messieurs
- 100 m. 4 nages, 200 m.4 nages, 400 m. 4 nages dames et messieurs.
- Relais 4 x 50 m. nage libre et 4 x 50 m. 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 et 800 nage libre).

Les épreuves de 400, 800 m. nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

► **Jury**

Constitué par l'organisateur selon les règles F.F.N..

► **Dispositions particulières**

Tout nageur non présent au départ d'une épreuve ne pourra participer à cette épreuve dans les séries qui suivent.

► **Mode de qualification**

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1987 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours des deux saisons précédentes (entre le dimanche 16 septembre 2009 et le lundi 20 février 2012) et présent dans la base fédérale. Les temps de références sont des temps tous bassins (25 et 50m.). De ce fait, les performances réalisées au delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme T.L.D. « temps limites

dépassés » dans les résultats.

Note: Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou natation course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papiers doivent **impérativement** parvenir à la F.F.N. pour que les performances soient prises en compte.

Les temps intermédiaires réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du D.T.N.. Cette demande devra nous parvenir 48 heures, au plus tard, avant la date de clôture des engagements, soit le dimanche 4 mars 2012, 23h59.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

► Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la F.F.N. est fixée du mardi 21 février au mardi 6 mars 2012 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque par courrier à la F.F.N. avant le début de la compétition. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le mercredi 7 mars 2012.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet fédéral.

► Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (C.N.C.M.)

Principe :

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédéral (intégrant les coefficients de vieillissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul :

NIVEAU	POINTS
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

* Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

► Classement national des clubs (C.N.C.M.) – Classement « Trophée Elite »

Principe :

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les 10 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul :

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les 10 premiers licenciés à la F.F.N.. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la F.F.N.). Le barème est le suivant : 1^{er} : 11 points ; 2^e : 9 pts ; 3^e : 8 pts ; 4^e : 7 pts ; 5^e : 6 pts ; 6^e : 5 pts ; 7^e : 4 pts ; 8^e : 3 pts ; 9^e : 2 pts ; 10^e : 1 pt.

► Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré "champion de France".

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré "vainqueur des championnats open".

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de Champion de France.

► Transmission et publication des résultats

- **Date limite de transmission** : compétition traitée par la F.F.N..

- **Date de publication Internet** : lundi 19 mars 2012.

- **Date limite de réclamation** : à partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mardi 27 mars 2012, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la F.F.N. (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la F.F.N..

- **Date de validation définitive** : passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.

► **Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)**

Note : En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion

1^{re} réunion : jeudi 15 mars 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	2^e réunion : vendredi 16 mars 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
<p>1 - 800 m nage libre messieurs 2 - 800 m nage libre dames 3 - 100 m papillon messieurs 4 - 100 m papillon dames 5 - 200 m dos messieurs 6 - 200 m dos dames 7 - 50 m brasse messieurs 8 - 50 m brasse dames</p>	<p>9 - 400 m nage libre messieurs 10 - 200 m 4 nages dames 11 - 200 m 4 nages messieurs 12 - 200 m brasse dames 13 - 200 m brasse messieurs 14 - 100 m nage libre dames 15 - 100 m nage libre messieurs 16 - 50 m dos dames 17 - 50 m dos messieurs 18 - 4 x 50 m 4 nages dames 19 - 4 x 50 m 4 nages messieurs</p>

3^e réunion : samedi 17 mars 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	4^e réunion : dimanche 18 mars 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
<p>20 - 200 m nage libre dames 21 - 200 m nage libre messieurs 22 - 100 m brasse dames 23 - 100 m brasse messieurs 24 - 4 x 50 m nage libre dames 25 - 4 x 50 m nage libre messieurs 26 - 100 m 4 nages dames 27 - 100 m 4 nages messieurs 28 - 50 m papillon dames 29 - 50 m papillon messieurs 30 - 4 x 50 m nage libre mixte</p>	<p>31 - 400 m nage libre messieurs 32 - 100 m dos messieurs 33 - 100 m dos dames 34 - 200 m papillon messieurs 35 - 200 m papillon dames 36 - 400 m 4 nages messieurs 37 - 400 m 4 nages dames 38 - 50 m nage libre messieurs 39 - 50 m nage libre dames 40 - 4 x 50 m 4 nages mixte</p>

Championnats de France HIVER Maîtres 2009 à 2012

Temps de qualification

DAMES

Catégorie	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 DOS	100 DOS	200 DOS	50 BR.	100 BR.	200 BR.	50 PAP.	100 PAP.	200 PAP.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:33.00	1:12.50	2:40.00	5:45.00	11:56.00	22:45:00	0:38.50	1:25.00	3:00.00	0:44.00	1:37.50	3:22.00	0:36.50	1:22.00	3:18.00	1:25.00	3:16.00	7:00.00
C2	0:35.00	1:16.00	2:46.00	6:00.00	12:25.00	23:30:00	0:40.00	1:28.00	3:07.00	0:45.00	1:41.00	3:30.00	0:38.00	1:25.00	3:25.00	1:29.00	3:22.00	7:15.00
C3	0:37.00	1:20.00	2:56.00	6:13.00	12:54.00	24:30:00	0:42.00	1:33.00	3:16.00	0:47.50	1:46.00	3:40.00	0:40.00	1:36.00	3:32.00	1:33.00	3:30.00	7:34.00
C4	0:39.00	1:23.00	3:08.00	6:30.00	13:34.00	25:30:00	0:45.00	1:39.00	3:30.00	0:50.00	1:50.00	3:50.00	0:42.00	1:42.00	3:41.00	1:37.00	3:46.00	8:05.00
C5	0:42.00	1:27.00	3:20.00	6:52.00	14:15.00	26:40:00	0:48.00	1:48.00	3:48.00	0:53.00	1:56.00	3:58.00	0:46.00	1:51.00	3:51.00	1:41.00	3:54.00	8:30.00
C6	0:45.00	1:32.00	3:30.00	7:15.00	14:55.00	27:50:00	0:50.00	1:52.00	4:13.00	0:57.50	2:06.00	4:24.00	0:50.00	1:56.00	4:03.00	1:44.00	4:13.00	9:05.00
C7	0:48.00	1:39.00	3:42.00	7:41.00	15:35.00	29:00:00	0:54.00	2:04.00	4:26.00	1:01.00	2:16.00	4:46.00	0:54.00	2:04.00	4:15.00	1:58.00	4:25.00	9:25.00
C8	0:53.00	1:52.00	3:55.00	8:07.00	16:15.00	30:10:00	0:59.00	2:12.00	4:40.00	1:06.00	2:25.00	5:15.00	1:00.00	2:12.00	4:28.00	2:10.00	4:39.00	10:10.00
C9	0:59.00	2:05.00	4:16.00	8:45.00	16:55.00	31:45:00	1:05.00	2:23.00	4:55.00	1:12.00	2:36.00	5:34.00	1:06.00	2:23.00	4:44.00	2:17.00	4:53.00	10:36.00
C10	1:04.00	2:14.00	4:32.00	9:20.00	17:35.00	33:30:00	1:12.00	2:30.00	5:06.00	1:19.00	2:48.00	5:45.00	1:12.00	2:30.00	5:26.00	2:22.00	5:05.00	11:08.00
Au-delà	Sans limite de temps																	

Championnats de France HIVER Maîtres 2009 à 2012

Temps de qualification

MESSIEURS

Catégorie	50	100	200	400	800	1500	50	100	200	50	100	200	50	100	200	100	200	400
	NL	NL	NL	NL	NL	NL	DOS	DOS	DOS	BR.	BR.	BR.	PAP.	PAP.	PAP.	4N	4N	4N
C1	0:28.00	1:05.50	2:20.00	5:05.00	10:30.00	20:15.00	0:34.00	1:16.00	2:40.00	0:36.00	1:21.00	2:54.00	0:31.00	1:13.00	2:38.00	1:12.00	02:50.00	06:00.00
C2	0:29.50	1:09.00	2:27.00	5:18.00	10:56.00	20:55.00	0:35.50	1:19.00	2:46.00	0:37.50	1:24.00	3:00.00	0:33.00	1:17.00	2:45.00	1:15.00	02:58.00	06:25.00
C3	0:31.00	1:11.00	2:31.00	5:28.00	11:25.00	21:30.00	0:37.00	1:22.00	2:52.00	0:39.00	1:28.00	3:06.00	0:34.50	1:20.00	2:55.00	1:18.00	03:05.00	06:40.00
C4	0:32.50	1:16.00	2:41.00	5:45.00	11:55.00	22:25.00	0:38.50	1:25.00	3:00.00	0:40.50	1:31.00	3:17.00	0:37.00	1:25.00	3:05.00	1:20.00	03:17.00	06:56.00
C5	0:33.50	1:20.00	2:49.00	6:05.00	12:30.00	23:30.00	0:40.00	1:29.00	3:06.00	0:42.00	1:35.00	3:28.00	0:40.00	1:31.00	3:12.00	1:24.00	03:28.00	07:25.00
C6	0:36.00	1:22.00	2:53.00	6:16.00	13:20.00	24:40.00	0:43.00	1:34.00	3:19.00	0:45.00	1:41.00	3:42.00	0:44.00	1:39.00	3:30.00	1:30.00	03:35.00	07:40.00
C7	0:38.00	1:26.00	3:00.00	6:30.00	13:50.00	26:00.00	0:45.00	1:39.00	3:28.00	0:49.00	1:48.00	3:56.00	0:48.00	1:46.00	3:45.00	1:41.00	03:46.00	08:00.00
C8	0:40.00	1:30.00	3:12.00	6:45.00	14:25.00	27:45.00	0:49.00	1:47.00	3:44.00	0:52.00	1:56.00	4:10.00	0:51.00	1:52.00	3:57.00	1:48.00	03:58.00	08:20.00
C9	0:43.00	1:38.00	3:28.00	7:08.00	14:55.00	29:00.00	0:54.00	2:00.00	4:12.00	0:56.00	2:04.00	4:28.00	0:55.00	2:00.00	4:11.00	1:58.00	04:18.00	08:50.00
C10	0:50.00	1:54.00	4:00.00	8:06.00	15:40.00	30:45.00	1:00.00	2:10.00	4:24.00	1:03.00	2:20.00	5:00.00	1:00.00	2:08.00	4:20.00	2:06.00	04:25.00	09:00.00
Au-delà	Sans limite de temps																	

XXIV^e Championnats de France d'été "open" des Maîtres			Gestion extraNat
Compétition d'animation (*)	Du jeudi 12 au dimanche 15 Juillet 2012		50 m.
	1987 et avant (25 ans et plus)		?
	Voir conditions dans le règlement de la compétition		
	Propositions des engagements : du mardi 19 juin au mardi 3 juillet 2012 sur extraNat.fr		?
	Intégration des résultats sur le site web F.F.N. : gérée par extraNat.fr		

(*) Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département natation course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2009. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.

► **Préambule**

Historiquement, c'est la compétition qui en 1987 a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m., à la piscine de Bellerive-sur-Allier (Allier). En 2006, ce rendez-vous a fêté sa vingtième édition. Durant ces deux décennies, le développement de la natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche que les nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les championnats d'Europe, organisés les années impaires ou les championnats du monde des Maîtres, organisés les années paires. En 2012, les championnats du monde auront lieu à Riccione en Italie du samedi 2 au samedi 16 juin.

► **Date de la compétition**

Du jeudi 5 au dimanche 8 ou du jeudi 12 au dimanche 15 Juillet 2012

► **Date de la réunion technique**

? à 18h30.

► **Lieu**

NANCY ou AIX-EN-PROVENCE ?

► **Equipements**

Bassin de 50 m. homologué, bassin de récupération. Chronométrage automatique. Affichage huit bandes.

► Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1983 et 1987	C2 : nés entre 1978 et 1982
C3 : nés entre 1973 et 1977	C4 : nés entre 1968 et 1972
C5 : nés entre 1963 et 1967	C6 : nés entre 1958 et 1962
C7 : nés entre 1953 et 1957	C8 : nés entre 1948 et 1952
C9 : nés entre 1943 et 1947	C10 : nés entre 1938 et 1942
C11 : nés entre 1933 et 1937	C12 : nés entre 1928 et 1932
C13 : nés entre 1923 et 1927	C14 : nés entre 1918 et 1922
C15 : nés en 1917 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

► Durée

Trois jours, trois réunions pour la natation course ; un jour, une réunion pour l'épreuve d'eau libre.

► Détail des épreuves

- 50, 100 et 200 m. dans chaque style dames et messieurs.
- 400 m. nage libre dames/messieurs, 800 m. nage libre dames et 1500 m. nage libre messieurs.

- 200 m. 4 nages et 400 m. 4 nages dames et messieurs.

- Relais 4 x 50 m. nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400, 800 et 1500 nages libres).

Les épreuves de 400, 800 et 1500 m. nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

► Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles F.F.N..

► Dispositions particulières

Tout nageur non présent au départ d'une épreuve ne pourra participer à cette épreuve dans les séries qui suivent.

► Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1987 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours des deux saisons précédentes (entre le dimanche 16 septembre 2009 et le lundi 18 juin 2012) et présent dans la base fédérale. Les temps de références sont des temps tous bassins (25 et 50m.). De ce fait, les performances réalisées au delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme T.L.D. « temps limites dépassés » dans les résultats.

Note: Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papiers doivent **impérativement** parvenir à la F.F.N. pour que les performances soient prises en compte.

Les temps intermédiaires réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du D.T.N. Cette demande devra nous parvenir 48 heures, au plus tard, avant la date de clôture des engagements, soit le dimanche 1^{er} juillet 2012, 23h59.

Le nombre d'engagements individuels par nageur (hors eau libre) est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

► Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du mardi 19 juin au mardi 3 juillet 2012 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque par courrier à la F.F.N. La publication de la liste de départ sur le site fédéral Internet interviendra le mercredi 4 juillet 2012.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

► Classement spécifique à la compétition

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats été. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet fédéral.

► Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (C.N.C.M.)

Principe :

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédéral (intégrant les coefficients de vieillissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul :

NIVEAU	POINTS
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

* Les points indiqués intègrent le coefficient de vieillissement.

► Classement national des clubs – Classement « Trophée Élite » :

Principe :

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les 10 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul :

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les 10 premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la F.F.N.).

Le barème est le suivant : 1^{er} : 11 points ; 2^e : 9 pts ; 3^e : 8 pts ; 4^e : 7 pts ; 5^e : 6 pts ; 6^e : 5 pts ; 7^e : 4 pts ; 8^e : 3 pts ; 9^e : 2 pts ; 10^e : 1 pt.

► Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré "champion de France".

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré "vainqueur des championnats open".

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de Champion de France.

► **Transmission et publication des résultats**

- **Date limite de transmission** : compétition traitée par la FFN.

- **Date de publication Internet** : lundi 16 juillet 2012.

- **Date limite de réclamation** : à partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le mardi 24 juillet 2012, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la F.F.N. (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la F.F.N..

- **Date de validation définitive** : passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.

► **Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)**

Note : En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée chaque jour en milieu de programme

1^{ère} réunion : Jeudi 12 juillet 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	2^e réunion : Vendredi 13 juillet 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
1 - 1500 m nage libre messieurs 2 - 400 m nage libre dames 3 - 100 m papillon messieurs 4 - 100 m papillon dames 5 - 50 m brasse messieurs 6 - 50 m brasse dames 7 - 200 m nage libre messieurs 8 - 200 m nage libre dames 9 - 100 m dos messieurs 10 - 100 m dos dames 11 - 4 x 50 m 4 nages messieurs 12 - 4 x 50 m 4 nages dames	13 - 800 m nage libre dames 14 - 50 m dos messieurs 15 - 50 m dos dames 16 - 200 m papillon messieurs 17 - 200 m papillon dames 18 - 4 x 50 m nage libre messieurs 19 - 4 x 50 m nage libre dames 20 - 200 m 4 nages messieurs 21 - 200 m 4 nages dames 22 - 50 m nage libre messieurs 23 - 50 m nage libre dames 24 - 100 m brasse messieurs 25 - 100 m brasse dames 26 - 4 x 50 m 4 nages mixte

3^e réunion : Samedi 14 juillet 2012 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	4^e réunion : Dimanche 15 juillet 2012 OP : 8 h 30 – DE : 10 h 00
<p>27 - 400 m nage libre messieurs 28 - 50 m papillon dames 29 - 50 m papillon messieurs 30 - 200 m brasse dames 31 - 200 m brasse messieurs 32 - 4 x 50 m nage libre mixte 33 - 400 m 4 nages dames 34 - 400 m 4 nages messieurs 35 - 100 m nage libre dames 36 - 100 m nage libre messieurs 37 - 200 m dos dames 38 - 200 m dos messieurs</p>	<p>39 - épreuves eau libre dames 40 - épreuves eau libre messieurs</p>

Championnats de France ETE Maîtres 2009 à 2012

Temps de qualification

DAMES

Catégorie	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:38.00	1:20.00	2:55.00	6:01.00	12:32.00	24:33:00	0:45.00	1:39.00	3:27.00	0:51.00	1:53.00	3:58.00	0:43.00	1:35.00	3:19.00	3:28.00	7:29.00
C2	0:40.00	1:24.00	3:00.00	6:13.00	12:55.00	25:17:00	0:47.00	1:42.00	3:35.00	0:53.00	1:57.00	4:06.00	0:45.00	1:38.00	3:26.00	3:35.00	7:43.00
C3	0:41.00	1:27.00	3:05.00	6:24.00	13:18.00	26:02:00	0:49.00	1:45.00	3:41.00	0:55.00	2:00.00	4:13.00	0:46.00	1:41.00	3:34.00	3:41.00	7:58.00
C4	0:43.00	1:30.00	3:14.00	6:41.00	13:53.00	27:11:00	0:50.00	1:50.00	3:51.00	0:57.00	2:06.00	4:25.00	0:48.00	1:46.00	3:43.00	3:51.00	8:21.00
C5	0:45.00	1:34.00	3:23.00	7:00.00	14:30.00	28:16:00	0:52.00	1:55.00	4:02.00	1:00.00	2:12.00	4:37.00	0:50.00	1:52.00	3:52.00	4:01.00	8:46.00
C6	0:47.00	1:39.00	3:33.00	7:20.00	15:11.00	29:43:00	0:55.00	2:01.00	4:15.00	1:03.00	2:20.00	4:51.00	0:53.00	1:57.00	4:04.00	4:14.00	9:12.00
C7	0:50.00	1:46.00	3:44.00	7:43.00	15:56.00	31:08:00	0:58.00	2:08.00	4:30.00	1:07.00	2:27.00	5:05.00	0:56.00	2:05.00	4:17.00	4:26.00	9:41.00
C8	0:54.00	1:54.00	3:57.00	8:08.00	16:40.00	32:39:00	1:00.00	2:15.00	4:45.00	1:11.00	2:35.00	5:21.00	1:01.00	2:13.00	4:35.00	4:40.00	10:12.00
C9	1:00.00	2:07.00	4:20.00	8:50.00	18:00.00	36:25:00	1:06.00	2:24.00	5:02.00	1:16.00	2:44.00	5:39.00	1:07.00	2:24.00	5:00.00	4:55.00	10:46.00
C10	1:05.00	2:16.00	4:40.00	9:35.00	19:30.00	39:40:00	1:13.00	2:33.00	5:15.00	1:20.00	2:50.00	5:52.00	1:14.00	2:32.00	5:30.00	5:28.00	11:14.00
Au-delà	Sans limite de temps																

MESSIEURS

Catégorie	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:31.00	1:10.00	2:34.00	5:15.00	11:15.00	21:16.00	0:39.00	1:21.00	2:52.00	0:42.00	1:31.00	3:17.00	0:34.00	1:18.00	2:51.00	02:59.00	06:31.00
C2	0:33.00	1:14.00	2:40.00	5:28.00	11:40.00	22:05.00	0:41.00	1:24.00	2:59.00	0:44.00	1:35.00	3:24.00	0:36.00	1:22.00	2:58.00	03:06.00	06:48.00
C3	0:35.00	1:18.00	2:47.00	5:41.00	12:08.00	23:00.00	0:43.00	1:28.00	3:07.00	0:46.00	1:38.00	3:34.00	0:37.00	1:25.00	3:05.00	03:13.00	07:06.00
C4	0:37.00	1:21.00	2:55.00	5:57.00	12:38.00	24:00:00	0:45.00	1:33.00	3:16.00	0:48.00	1:43.00	3:43.00	0:39.00	1:30.00	3:14.00	03:23.00	07:26.00
C5	0:39.00	1:25.00	3:03.00	6:14.00	13:12.00	25:07:00	0:47.00	1:38.00	3:26.00	0:51.00	1:49.00	3:55.00	0:41.00	1:34.00	3:23.00	03:32.00	07:49.00
C6	0:41.00	1:29.00	3:12.00	6:33.00	13:49.00	26:21:00	0:50.00	1:43.00	3:38.00	0:54.00	1:55.00	4:05.00	0:45.00	1:40.00	3:34.00	03:42.00	08:13.00
C7	0:43.00	1:34.00	3:22.00	6:54.00	14:29.00	27:42:00	0:53.00	1:49.00	3:50.00	0:57.00	2:01.00	4:17.00	0:49.00	1:48.00	3:48.00	03:54.00	08:39.00
C8	0:46.00	1:40.00	3:33.00	7:17.00	15:25.00	29:35:00	0:56.00	1:56.00	4:04.00	1:00.00	2:09.00	4:31.00	0:52.00	1:54.00	4:00.00	04:06.00	09:08.00
C9	0:49.00	1:46.00	3:46.00	7:43.00	16:02.00	30:50:00	0:59.00	2:03.00	4:19.00	1:04.00	2:17.00	4:46.00	0:56.00	2:02.00	4:15.00	04:20.00	09:40.00
C10	0:52.00	1:55.00	4:02.00	8:12.00	16:55.00	32:39:00	1:02.00	2:12.00	4:36.00	1:08.00	2:26.00	5:02.00	1:02.00	2:11.00	4:30.00	04:35.00	10:14.00
Au-delà	Sans limite de temps																

2^e circuit fédéral des Maîtres

	Compétitions d'animation		Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012		Bassins de 50 m.
--	-------------------------------------	--	---	--	-------------------------

► Préambule

Le circuit fédéral des Maîtres a pour but de prendre en compte certains meetings labellisés et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive. Un classement national doit récompenser chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes.

► Objectifs

Promouvoir l'activité des Maîtres, c'est aussi :

- Permettre aux licenciés de trouver des lieux de pratique compétitive afin de réaliser des temps qualificatifs aux épreuves nationales (Championnats de France hiver et été).
- Dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

► Equipements

Bassins de 50 m. homologués. Chronométrage automatique ou manuels.

► Catégories d'âge concernées

Les catégories "Maîtres" de la F.I.N.A. sont appliquées.

► Durée

1 ou 2 jours, 2 à 4 réunions

► Nombre de compétitions - Détail des épreuves - modalités

Le nombre de compétitions inscrites au calendrier du circuit est fixé à 13 annuellement y compris le Championnat de France d'été. Les meetings retenus seront désignés tous les ans après examen des candidatures et la liste sera publiée sur le site F.F.N.. Un document viendra préciser les modalités d'engagement en temps utile. Il est rappelé aux clubs intéressés que leur candidature doit être précédée d'une demande de labellisation (effectuée en amont du début de saison).

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet.

► Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles F.F.N..

► Dispositions particulières

Afin de favoriser le développement et ne pas fermer la porte à des clubs ayant fait valoir leur capacité à accueillir et organiser ce type de rencontre et prenant en compte la décision de la F.I.N.A. et la F.F.N. sur les bassins en eau de mer, il est proposé que les temps réalisés lors de ces compétitions soit intégrés dans le classement général du circuit mais ne permettent pas l'accès aux Championnats nationaux.

► Classement spécifique à la compétition

2 types de classement sont proposés :

Un classement club:

Pour chaque meeting du circuit, les **2 meilleures performances individuelles** seront transposées en points à la table de cotation F.F.N. et comptabilisées pour chaque nageur engagé.

Le calcul de point sera pondéré au regard de l'âge du compétiteur à l'aide de la grille utilisée lors des interclubs nationaux Maîtres.

Un maximum de 30 nageurs par club et par meeting sera comptabilisé.

Un classement individuel:

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à trois meetings au minimum inscrits sur le calendrier (le Championnat de France d'été compte pour une).

Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. L'amélioration d'une performance donnera droit à un bonus. Le classement final correspondra au cumul de points obtenu par ce nageur.

Exemple : Au cours de sa première compétition du circuit Jean Martin C1 est engagé sur 3 courses :
50 NL : 25.58 /1101pts, 100NL : 58.90/991pts, 50 Papillon : 29.05/1033pts
→ Total points marqués 1^{ère} compétition du circuit : 3125 pts.

A l'occasion de sa deuxième compétition du circuit, ce même nageur se verra attribuer un nouveau total de points, cumulable, s'il concourt dans des épreuves autres que celles disputées lors de sa première étape et des points supplémentaires, cumulables, en cas d'amélioration de performance sur des courses préalablement nagées (différence de points en plus)

Jean Martin C1 engagé sur 5 courses (2^e compétition) :

200 4 Nages : 2.42.11/749pts, 50 Dos : 36.18/749pts, 100 Dos : 1.18.23/704pts, 50 Papillon : 30.28/964pts, 50 NL : 25.07/1152pts

→ Total points marqués 2^e compétition : 2253pts (749+749+704+0+51)

→ Total points marqués au cours des 2 premières étapes : 3125+2253= 5378pts.

Au fil des étapes, le réajustement en points est effectué au regard des nouvelles courses nagées et des améliorations de performance, le but étant, pour engranger le plus grand nombre de points, de participer à un maximum d'épreuves différentes (nage libre, spécialités, 4 nages).

► **Classement national des clubs en natation course (C.N.C.N.C.)**

Les meilleures performances individuelles (M.P.I.) de chaque nageur sont prises en compte pour le calcul du C.N.C.N.C. sous la rubrique M.P.I..

► **Récompenses**

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors des Championnats de France d'hiver organisés la saison n+1.

Des récompenses et des dotations seront distribuées pour les podiums individuels et ce, pour chaque catégorie Dames et Messieurs.

Un trophée récompensera la meilleure équipe.

► **Transmission et publication des résultats**

Dans la mesure du possible, chaque nouvelle étape donnera lieu à une mise à jour complète de tous les classements.

- **Date limite de réclamation** : à partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la F.F.N. (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la F.F.N..

- **Date de validation définitive** : passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias